



Récupération partielle du crédit d'heures :

de fausses promesses de l'administration ?

Suite aux négociations avec les représentants du personnel siégeant en comité technique de l'administration centrale, fin 2015, l'administration s'est engagée à accorder aux agents de l'administration centrale la possibilité de récupérer une fois par mois une partie de leur crédit horaire sous forme d'une demie-journée de récupération. Une circulaire confirmant l'application de cette mesure au 1^{er} janvier 2016 est effectivement parue pour l'officialiser en décembre 2015.

Même si cela ne résout pas les problèmes de surcharge de travail de trop nombreux collègues, récupérer des heures supplémentaires est un moindre mal. Récupération qui existe déjà, faut-il le rappeler, dans d'autres ministères (1,5 jour par mois par exemple pour l'Insee !), ou même en DRAAF sans que pourtant les logiciels s'y prêtent toujours, mais des solutions ont été trouvées.

Nous sommes en mai et rien n'a encore été mis en place. On nous avait annoncé mi-mars, puis mi-avril... puis ... ??? La Saint Glinglin ? Mais que se passe-t-il ? C'est ce que nous nous demandons ! Nous ne sommes donc pas restés les bras croisés et nous voulons vous faire part de nos récents échanges avec le Service des Ressources Humaines à ce sujet.

Des représentants de la CGT et de la FSU ont demandé un RDV avec Jacques Clément, chef du SRH. Chose que nous avons obtenue, le 29 avril dernier. Nos questions étaient simples : nous savons bien que GESTOR nécessite des adaptations, qui traînent visiblement, mais des SOLUTIONS doivent ETRE TROUVEES d'ici à ce que GESTOR soit prêt !!

Leur réponse : l'adaptation de GESTOR est compliquée et confiée à un prestataire privé. La programmation du décompte de 2 heures systématiquement appliqué aux agents qui ne badgent pas lors de la pause « méridienne » est terminée mais « *on ne sait pas quand le prestataire pourra nous accorder une semaine de travail pour adapter le logiciel pour la récupération des heures* ». D'ici là, leur consigne : poser des jours de congés à récupérer plus tard sous forme de demie-journées de récupération...

Rappelons que l'agent du MAAF qui s'occupait de GESTOR n'a pas été remplacé : on a là un bon exemple que l'externalisation de l'informatique pose des problèmes !

Ce qui laisse perplexe : plus de 6 mois déjà pour obtenir une intervention du prestataire ? Pour ne pas avoir l'air de ne céder sur rien, l'administration s'est engagée en janvier... sur une mesure qu'elle ne se donne pas les moyens d'appliquer.

L'administration doit donner des solutions pour la récupération de toutes les demies-journées accumulées depuis le mois de janvier qui n'ont toujours pas pu être posées ! Nous veillerons à ce que les modalités retenues permettent aux agents de les poser sur les périodes qu'ils auront choisies, avec la possibilité de cumul si cela est nécessaire.

Tenons-nous prêts : si rien ne bouge, il faudra tous ensemble faire pression pour trouver une alternative (et pourquoi pas s'arranger avec les MAG locales pour qu'elles valident des 1/2 journées d'absence si la différence d'heures entre le début et la fin du mois dépasse 3h51 ?) !

A la prochaine,

Représentants de la FSU et de la CGT de l'administration centrale.

19 mai 2016